



LES ARCHIVES : LA MÉMOIRE DU DÉPARTEMENT

Isabelle Gasselin, Vice-Présidente du Conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture, de la jeunesse et des sports, Hervé Lemoine, Directeur des Archives de France et Luc Forlivesi, Directeur du patrimoine et des publics du domaine national de Chambord, signent aujourd'hui la convention de dépôt des archives du domaine national de Chambord aux Archives départementales.

Les Archives de Chambord aux Archives départementales

Les archives anciennes de Chambord sont conservées aux Archives départementales depuis les années 1980. **Elles couvrent la période 1820 – 1947 et représentent 80 mètres linéaires.** Reflet des différentes tutelles qu'a connues le domaine, ce fonds très complexe a fait l'objet d'un premier inventaire lors de son entrée aux Archives départementales puis d'un classement finalisé en 2014.

Le classement de ces archives facilite le développement des recherches sur le domaine aux XIX^e et XX^e siècles. Il permet de retracer l'histoire du domaine, du château et de ses collections, et des bâtiments du village. En parallèle, une convention est en cours avec l'Université de Tours pour la mise en ligne de certains plans du château datant des travaux de restauration du XIX^e siècle. Ils aident à la compréhension de l'architecture.

Depuis 2010, une circulaire du ministère de la Culture formalise le dépôt des archives d'établissements comme le domaine national de Chambord auprès des Archives départementales compétentes. Pour appliquer cette circulaire, il était nécessaire de signer cette convention qui concerne les archives déjà déposées ainsi que celles à venir.

Cette convention de dépôt des archives de Chambord stipule que le domaine peut déposer aux Archives départementales tous les documents destinés à une conservation définitive.

Plus de place pour les Archives départementales

À l'occasion de sa venue, Hervé Lemoine, Directeur des Archives de France, se rendra à Vineuil, sur le futur site des Archives départementales (ancien siège informatique national d'Axa).

Pour répondre aux besoins des Archives départementales, actuellement réparties sur trois sites et saturées, le Conseil départemental a décidé d'**étendre leurs capacités de stockage.**

Les travaux permettront la création de 12,6 kilomètres linéaires de rayonnage à destination exclusive des archives contemporaines (postérieures à 1940). Le début des travaux est prévu en décembre 2016 pour une ouverture des lieux en 2018. Coût estimé : 4 800 000 €.

L'État, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), financera ces travaux à hauteur d'un million d'euros.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Expo à découvrir : les Archives départementales, un bâtiment cinquantenaire

Créées par les lois révolutionnaires des 7 messidor an II et 5 brumaire an V, les Archives départementales suivent la préfecture de Loir-et-Cher au gré de ses emplacements successifs et rejoignent vers 1830 l'ancien couvent de la Visitation où se trouve aujourd'hui le Conseil départemental.

Dans les années 1950, les Archives départementales sont très à l'étroit. Une construction nouvelle est décidée près de l'avenue du maréchal Maunoury, dans un quartier en expansion, sur les terrains de l'hôpital psychiatrique de Blois désaffecté depuis 1943, et dont la vocation administrative commence à se dessiner.

Le bâtiment est inauguré en 1965 rue Louis Bodin ; un tournant dans l'histoire du service qui dispose de locaux spécialement conçus pour mener à bien ses missions.

Une exposition retrace l'histoire de cette construction, de la genèse du projet à sa réalisation, au moment du développement du quartier administratif dans l'après-guerre. 50 ans d'histoire et une porte ouverte sur l'avenir avec le projet d'un nouveau site à Vineuil.

Les Archives départementales : 1965-2015, le jubilé d'un bâtiment

Exposition à découvrir jusqu'au 3 juin 2016 - 2 rue Louis Bodin à Blois.

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (fermé le mardi).



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12